

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



AVRIL
2022

Agenda

Mercredi 6 avril de 10h à 17h

Salle Robert Merle

Réunion "aidants"

APAHM

Jeudi 7 avril à 19h

Salle Robert Merle

Conseil Municipal

Dimanche 10 avril de 8h à 19h

Salle Robert Merle

Election présidentielle

(1^{er} tour)

Dimanche 24 avril de 8h à 19h

Salle Robert Merle

Election présidentielle

(2^{ème} tour)

Lundi 25 avril et Mardi 26 avril de 16h30 à 18h

Dépôt des œufs décorés

Zuydcoote Animations

Jeudi 28 avril à 17h30

Salle Robert Merle

Résultats concours des œufs décorés

Zuydcoote Animations

Samedi 30 avril à 18h30

Salle des Sports

Paëlla

Association Les Judcoot'lussen

Du samedi 7 mai au dimanche 8 mai

Salle des Sports/Salle Robert Merle

Championnat international

La Flèche zuydcootoise

Dimanche 8 mai à 11h

Monument aux morts

Dépôt de gerbes

UNC - AFN



Paëlla
Les 35 ans annulés des Judcoot'lussen
Samedi 30 Avril 2022
à partir de 18h30
Espace Robert Merle - ZUYDCOOTE
Apéritif
Paëlla ou assiette Anglaise
1 Boisson - Café gourmand - surprise
Réservation avant le 16 Avril
Mail : president.judcoot@free.fr
Permanence : 2 et 16 Avril de 11h à 12h 30
au 16 Rue du Gnl de Gaulle Zuydcoote
16 €
Renseignement 06 20 66 93 42

A VOS ŒUFS!
Dépose ton panier et tes 2 œufs décorés à la salle R. Merle
Lundi 25 et Mardi 26 avril de 16 h 30 à 18 h
Règlement :
- décore avec les techniques de ton choix les 2 œufs (au moins 1 des 2 œufs doit être fait par l'enfant seul)
- fabrique un panier pour y poser tes œufs (avec la barquette donnée ou autre chose)
Réservez !
Jeudi 28 avril 17 h 30
Salle R. Merle

Permanences en Mairie

Permanence des Conciliateurs de Justice

Mercredi 13 avril en mairie

sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Si besoin contactez le 03 28 61 52 44

Permanence du CCAS

Mme LEMPEREUR, adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement assure une

permanence le mardi 19 avril, de 9h à 11h sur

rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence APA

(Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Informations sur le maintien à domicile

Chaque 1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h, sur

rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence Mission Locale

Entreprendre Ensemble pour les - 25 ans

M. Laurent VILCOT

Chaque 1^{er} mardi du mois de 13h30 à 17h

Sur rendez-vous au 03 28 29 86 86

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE

Député de la circonscription

Contactez le bureau à Bourbourg

11, rue du Marché aux fruits au 06 62 64 50 59

pour prendre rendez-vous

Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 15 avril en mairie

sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Si besoin contactez le 03 74 02 00 85

Permanences en dehors de Zuydcoote

Permanence des assistants Sociaux

M. MALLAURAN et Mme VANDERHAEGHE, assistants sociaux assurent le secteur de Zuydcoote aux lieux de permanences ci-dessous :

• à la mairie de Ghyvelde, 154 bis rue Nationale, le mardi

• au CCAS de Bray-Dunes, 341 av du G1 de Gaulle, le jeudi.

En raison du Covid-19, les permanences se font sur rendez-vous au 03 59 73 47 20. Le port du masque est obligatoire.

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes

Tél. 03 28 29 96 20

Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30

Mercredi : Fermeture

Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h

Permanence à Saint-Pol-sur-Mer

Rue de la République,

Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1

Tél. 08 11 71 59 59



Zuydcootoises, Zuydcootois,

Le printemps est là et nos festivités reprennent. Vous avez été très nombreux à assister à la nouvelle pièce de théâtre d'Emmanuel VALLOY et j'ai croisé beaucoup d'entre vous aux inaugurations de l'église ainsi qu'à la brocante de l'APEEZ. Grâce au succès rencontré, l'Association des parents d'élèves sera heureuse de participer au financement du voyage des enfants de CM2 et CM1.

Au mois d'avril, les enfants pourront retrouver le centre de loisirs qui rencontre toujours autant de succès. L'association de Zuydcoote Animations sera ravie d'organiser l'animation de Pâques pour les petits Zuydcootois.

Vous le savez, depuis le début de la crise COVID, nous avons diversifié nos actions sociales. Des jeunes d'Unicité accompagnent certains de nos anciens dans notre commune. Un agent administratif est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches numériques. Une permanence mensuelle d'Entreprendre Ensemble est là pour répondre aux difficultés professionnelles des jeunes. Nous lançons également une permanence mensuelle APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). En avril et mai, nous proposons un programme d'accompagnement informatique pour les seniors. Enfin, nous travaillons avec la Maison des Cot'aidants pour proposer des activités ou des rencontres. Je tiens à remercier Béatrice LEMPEREUR et Mary LECOINTRE, respectivement adjointe et conseillère déléguée aux affaires sociales, pour tout ce travail accompli au service des Zuydcootois.

Le mois d'avril est aussi le mois où chaque citoyen aura l'occasion de choisir le président de la République. En effet, les élections présidentielles sont organisées les dimanche 10 et 24 avril 2022. Pour ce suffrage universel, un bureau de vote se tiendra à la salle Robert Merle. C'est l'occasion pour tous de nous exprimer et de choisir l'avenir de chacun, l'avenir de la France. L'ensemble de l'équipe municipale sera mobilisé toute la journée pour vous accueillir durant ce moment citoyen crucial pour chacun d'entre nous.

Je finirai par vous parler de l'association zuydcootoise « Roulons contre Parkinson » qui organise un parcours à vélo en partant de la salle Robert Merle le 9 avril au matin. Elle vous attend nombreux, dans un cadre convivial, pour rouler contre cette maladie de Parkinson.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote
Vice-Présidente
en charge du Tourisme
à la Communauté Urbaine
de Dunkerque

« L'important c'est de participer » Baron Pierre de Coubertin

Depuis ces dates, peu d'évènements planétaires ont permis au monde entier de tourner la tête vers la France, sauf peut-être le Mondial de football 1998. Alors Paris 2024 (Jeux Olympiques et paralympiques), c'est l'occasion d'une vie qu'il ne faut pas rater. C'est pourquoi le grand Dunkerque au travers de la CUD nous propose de le vivre ensemble.

Martine ARLABOSSE, Vice-Présidente chargée des sports de Haut Niveau à la CUD, est aux commandes d'un comité de pilotage composé de techniciens, de maires et d'élus de toutes les communes de la CUD. Pour Zuydcoote, en plus de Florence VANHILLE notre maire et Vice-Présidente au tourisme, nous sommes deux élus avec Fabrice POCHOLLE à représenter la commune. De Gravelines à Bray-Dunes, notre territoire a toutes les infrastructures pour servir de base arrière des Jeux Olympiques et paralympiques (base arrière = terrain de préparation et d'entraînement). Des conventions avec les fédérations de Hand-ball, de Volley-ball, d'Aviron et Break-dance sont en cours et cela nous donnera certainement l'occasion de côtoyer les athlètes de Haut Niveau de ces fédérations d'ici 2024.

Nous aurons, au travers d'autres articles, l'occasion de vous signaler les évènements qui auront lieu sur le territoire. Mais comment nous, petite commune sans association sportive, sans installations sportives à la hauteur de cet évènement, pouvons-nous être concernés ?

Paris 2024, ce sont les Jeux Olympiques et Paralympiques, ce sera donc l'occasion :

- De mettre un grand coup de projecteur sur notre IME et le travail fantastique que font nos soignants.
- De montrer les valeurs du sport dans la rééducation des personnes touchées dans leurs chairs et dans leur tête.
- De découvrir la Boccia ?
- D'apprécier les compétences des joueurs de football, de basket-ball ou de rugby en fauteuil ?

L'Olympisme, ce n'est pas que porter le sport de Haut Niveau, c'est aussi rappeler les valeurs du sport :

- L'Universalité
- La Solidarité
- La Santé

Nous profiterons donc de cette période pour évoquer avec les jeunes,



mais aussi l'ensemble des habitants des valeurs éducatives et de bien-être du sport au travers d'exposition et de forum. Nous profiterons également pour mettre en valeur, avec les communes voisines, notre patrimoine exceptionnel d'espace naturel. Il faut profiter de l'occasion pour faire comme nos voisins belges, aménager des espaces où pourront cohabiter les piétons, les cyclistes et les cavaliers tout en respectant la nature.

Tous les évènements spécifiques à la préparation de ces Jeux de Paris seront labellisés GENERATION 2024. **Faisons que ce label soit une ouverture vers un avenir autour des valeurs du sport et non une fin en soi.**

1889 Exposition Universelle à Paris
1900 Jeux Olympiques de Paris
1924 Jeux Olympiques de Paris

Déception ! Vol de plantations

Avec le retour des beaux jours et malheureusement comme il en est de coutume ces dernières années, nous avons constaté une recrudescence de vols des plantations effectuées par les services techniques (et même par les enfants de l'école pour ce qui concerne de la plantation rue André Gide), nous vous demandons donc particulièrement d'être attentifs et d'en informer la mairie si vous êtes témoin de ce type de comportement. En vous remerciant de votre vigilance.

Semaines de la mer

Du 2 au 17 avril, organisés par le CPIE Flandre Maritime, retrouvez à Zuydcoote et dans d'autres villes de la côte, de nombreux rendez-vous autour de la découverte de notre territoire, de la préservation du patrimoine maritime et de sa biodiversité.

Vous pourrez renouer avec la mer et son littoral entre visites guidées nature, ateliers artistiques et créatifs, villages nature...

Le programme complet est accessible sur internet :

<https://www.cpieflandremaritime.fr/wp-content/uploads/2022/02/Programme-Semaines-de-la-mer-2022-CPIE-FM.pdf>



Point lecture de Zuydcoote

114 rue du Général de Gaulle
(à côté de la Mairie)

Reprise du libre choix des livres
le mardi 19 avril de 16h à 18h

TRAVAUX PRÉVUS SUR LA COMMUNE

Consultez les arrêtés sur le site de ZUYDCOOTE : www.zuydcoote.fr

- M 111/2021 Arrêté permanent restriction de circulation SUEZ VISIO NORD du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- M 114/2021 Création de « cédez le passage » sur la voie verte de la véloroute.
- M 12/2022 Arrêté permanent restriction de circulation et de stationnement EUROVIA du 20 janvier au 31 décembre.
- M 15/2022 Création de « cédez le passage » Intersection chemin communal des Dunes et la rue des Dunes.
- M 22/2022 Arrêté restriction de stationnement et de circulation rue du Général De Gaulle. Société VTPS à compter du 7 mars pendant 30 jours calendaires.
- M 24/2022 Arrêté restriction de stationnement et de circulation 6 rue Dunes Entreprise DEMEYERE du 18 avril au 29 avril.
- M 25 et 26/2022 Arrêté restriction de stationnement et de circulation rue du Général De Gaulle. Entreprise EUROVIA du 28 mars au 8 avril.
- M 27/2022 Arrêté surveillance de la zone de baignade du 1^{er} juin au 30 août.
- M 29/2022 : Arrêté restriction de stationnement et de circulation 29 rue de Roubaix. Société VTPS à compter du 4 avril pendant 30 jours calendaires.

INFOS POUR LES ADMINISTRISTRES



Nous vous rappelons que vous trouverez toutes les infos de la Commune en vous connectant :

- Sur le site de la commune : www.zuydcoote.fr
- Sur facebook : <https://www.facebook.com/Zuydcoote59123/>
- Ou en téléchargeant l'application : mymairie-Zuydcoote

2^{ème} CONCOURS PHOTO DU GRAND SITE DES DUNES DE FLANDRE



Organisé par la CUD, du 15 mars au 31 août.

Le règlement et le bulletin de participation sont consultables et téléchargeables <https://www.grandsite-dunesdeflandre.com/les-dunes-de-flandre/concours-photo> Pour y participer, il vous suffit de transmettre 3 de vos plus belles photos accompagnées du bulletin de participation à l'adresse suivante : [concoursphoto@cud.fr](mailto:concoursphoto@ cud.fr).



INAUGURATION DE L'ÉGLISE SAINT NICOLAS

Vous avez été nombreux à venir, le samedi 5 mars, à la messe inaugurale de l'église de Zuydcoote qui a eu lieu après de longs mois de rénovation. Cette cérémonie qui a été célébrée par le Père CARTON, vicaire épiscopal, s'est déroulée en présence de M. Jean-Pierre DECOOL, Sénateur du Nord, de Mme Martine ARLABOSSE, Vice-présidente au Conseil départemental du Nord, de Mme Christine GILLOOTS, Maire de Bray-Dunes et de M. Patrick THEODON, Maire de Ghyselde-Les Moères, que Mme Florence VANHILLE, Maire de Zuydcoote et les membres du conseil municipal ont été heureux d'accueillir dans notre église rénovée. Pour ceux que nous n'avons pu malheureusement compter parmi nous, l'église est ouverte de 10h à 18h tous les jours depuis le 21 mars.



← VISITE DU VILLAGE AVEC LES CLASSES SECTION MOYENS ET CM2 DANS LE CADRE D'UN PROJET D'ÉCRITURE.



↑ **NOUVELLE PIECE DE THEATRE D'EMMANUEL VALLOY**
Le 6 mars organisée par Zuydcoote Animations.



← **BROCANTE EN SALLE**
Le 20 mars, organisée par l'APEEZ



↑ **GOSPEL ET SOUL** le 13 mars, organisés par Zuydcoote Animations



Animations de la maison de cot'aidants

Les activités ont pour but de permettre aux aidants de se ressourcer, de leur permettre de s'octroyer du temps mais aussi pour certaines de partager un temps agréable avec le proche en situation de handicap. Des solutions peuvent être aménagées, si l'aidant rencontre des problèmes de transport.

- ▶ Vendredi 8 avril – 14h à 16h :
Goûter pour un moment convivial (rencontre de l'équipe et informations sur le fonctionnement de la Maison de Cot'aidants)
- ▶ Mercredi 13 avril – 10h à 11h30 :
Balade Parc Galamé à Loon-Plage
- ▶ Mardi 19 avril – 14h à 16h :
Rencontre conviviale entre aidants à Grande-Synthe
- ▶ Lundi 25 avril – 14h à 16h :
Relaxation à Tétéghem
- ▶ Mercredi 27 avril – 9h30 à 17h :
Cerfs-volants à Berck avec restaurant.

Inscription gratuite ou payante
Places limitées

Réservation : APAHM de SOCX
Tél : 03.28.62.88.46
Mail : maisondecotaidants@apahm-asso.fr
Site : www.soutenirlesaidants.fr



L'association Unis-Cité mobilise des volontaires qui peuvent vous aider !

9h30 – 11h en Mairie
Inscription gratuite
(12 personnes maximum)
Réservation : Mairie de Zuydcoote
Tél : 03 28 29 90 00

- ▶ Mardi 5 avril : Gérer des emails (création, envoi et réception),

Envie de vous mettre à l'heure du numérique ?

- ▶ Mardi 12 avril : Naviguer sur Internet, gestion des dossiers et des photos
- ▶ Mardi 26 avril : Installer et utiliser des logiciels et des applications
- ▶ Mardi 10 mai : Effectuer ses démarches administratives
- ▶ Mardi 17 mai : Utiliser les réseaux sociaux / communiquer par écrit et en vidéo
- ▶ Mardi 24 mai : Arnaques et les paiements sécurisés en ligne

Ces ateliers seront suivis d'une permanence de 11h à 12h pour répondre à vos questions spécifiques.

Les volontaires seront équipés de 6 ordinateurs portables et nous encourageons les participants à venir avec leur matériel.

Election présidentielle

Les dimanches 10 et 24 avril 2022, vous serez appelés à voter lors de l'élection présidentielle.

CARTE ELECTORALE

Tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale, par courrier à leur domicile. Un QR Code figurera sur votre carte. Elle vous permettra d'accéder en ligne à toutes les démarches liées aux élections. Dans le cas où vous ne recevez pas votre nouvelle carte d'électeur, celle-ci sera disponible dans le bureau de vote, le jour de l'élection.

BUREAU DE VOTE

Le bureau de vote aura lieu à la salle Robert Merle de 8h à 19h. N'oubliez pas qu'il est obligatoire de se munir d'une pièce d'identité pour voter (carte d'identité, permis de

conduire, passeport, carte vitale avec photo...).

PROCURATION

Chaque électeur a la possibilité de disposer de 2 procurations par personne. Nouveauté : le mandataire a désormais le droit d'être inscrit dans une autre commune que la personne pour laquelle il a procuration.

La procuration peut être établie pour une durée de 1 an maximum.

Il est maintenant possible d'enregistrer en ligne, votre demande de procuration. En effet, la télé-procédure « ma procuration » vous permet de simplifier les démarches. Il suffit de vous connecter via le service France Connect sur www.maprocuration.gouv.fr et de saisir les informations demandées. Un code à 6 chiffres et lettres



vous sera transmis. Il faudra ensuite vous rendre dans un commissariat ou une gendarmerie, muni de votre pièce d'identité et du code de la procuration pour la faire valider.

Afin d'établir une procuration, il faudra désormais obligatoirement inscrire son numéro national d'électeur (à retrouver sur votre carte électorale ou sur www.service-public.fr).

Il est, bien entendu, toujours possible d'établir une procuration papier en vous rendant directement dans un commissariat ou une gendarmerie.

Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

Date	Pleines mers						Basses mers			
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m
1 V	01 41	5,85	95	14 05	6,00	97	08 39	0,40	20 54	0,65
2 S	02 14	5,95	98	14 39	6,00	98	09 16	0,35	21 29	0,65
3 D	02 48	6,00	97	15 13	5,95	95	09 51	0,45	22 03	0,65
4 L	03 21	5,95	92	15 45	5,85	88	10 23	0,55	22 35	0,70
5 M	03 54	5,90	84	16 16	5,70	79	10 54	0,70	23 07	0,85
6 M	04 26	5,70	73	16 47	5,50	67	11 24	0,90	23 38	1,05
7 J	05 01	5,50	60	17 23	5,20	53	11 55	1,20	--	--
8 V	05 42	5,15	46	18 10	4,80	40	00 13	1,30	12 33	1,50
9 S	06 39	4,75	33	19 19	4,45	28	00 56	1,60	13 26	1,85
10 D	07 59	4,40	24	20 45	4,25	24	01 58	1,90	14 43	2,05
11 L	09 29	4,40	26	22 15	4,45	31	03 23	1,95	16 23	2,00
12 M	10 52	4,70	38	23 21	4,80	45	04 59	1,75	17 42	1,65
13 M	11 47	5,10	52	--	--	--	06 05	1,35	18 34	1,30
14 J	00 08	5,20	60	12 29	5,45	67	06 53	0,95	19 14	1,00
15 V	00 46	5,50	75	13 04	5,70	81	07 32	0,70	19 51	0,80
16 S	01 17	5,70	87	13 35	5,90	92	08 10	0,50	20 28	0,65
17 D	01 47	5,90	97	14 07	6,00	100	08 48	0,40	21 06	0,55
18 L	02 20	6,00	102	14 42	6,05	103	09 27	0,30	21 44	0,50
19 M	02 56	6,10	102	15 20	6,05	101	10 07	0,35	22 23	0,55
20 M	03 37	6,10	97	16 04	5,90	93	10 47	0,45	23 04	0,65
21 J	04 23	5,95	86	16 54	5,65	80	11 29	0,65	23 49	0,80
22 V	05 19	5,70	72	17 55	5,35	64	--	--	12 18	1,00
23 S	06 26	5,40	57	19 04	5,00	50	00 43	1,10	13 22	1,30
24 D	07 43	5,10	45	20 28	4,75	43	01 56	1,35	14 47	1,55
25 L	09 21	5,00	45	22 02	4,85	48	03 25	1,40	16 13	1,50
26 M	10 41	5,20	54	23 08	5,10	60	04 49	1,20	17 29	1,30
27 M	11 39	5,50	66	23 59	5,40	71	05 59	0,90	18 27	1,05
28 J	--	--	--	12 26	5,65	76	06 51	0,70	19 12	0,90
29 V	00 38	5,60	80	13 04	5,80	84	07 35	0,60	19 51	0,85
30 S	01 13	5,75	86	13 38	5,85	87	08 13	0,55	20 26	0,75



Pour pouvoir déposer sa candidature, il faut être âgé de + 18 ans et de - 24 ans au 1^{er} jour du contrat, être domicilié à Zuydcoote et être étudiant.

Le dossier de candidature est disponible sur le site internet de la commune ou au format papier à l'accueil de la mairie.

La date limite de dépôt des dossiers, dûment complétés, est fixée au vendredi 22 avril.

Accompagnement seniors Unis-Cité



Communiquer, s'amuser, rigoler et créer des liens intergénérationnels, c'est important !

Nous sommes 4 jeunes Volontaires en Service Civique au sein de l'association Unis-Cité engagés auprès des personnes âgées isolées de la ville de Zuydcoote et nous travaillons en partenariat avec le CCAS.

Nous rendons visite à ces personnes toutes les semaines et nous leur proposons différentes activités : de l'aide informatique, des sorties, des goûters, des jeux de société, des échanges et d'autres activités selon les envies de chacun.

Depuis notre arrivée, nous avons réussi à renouer des liens d'amitié entre deux personnes accompagnées, elles ont ainsi retrouvé une vie sociale perdue au fil du temps.

Nous organisons également des animations collectives afin de permettre aux personnes de se retrouver et de passer un moment convivial.

Nous avons encore des créneaux disponibles pour les visites individuelles le mercredi et le jeudi. Notre prochaine animation collective se déroulera le jeudi 7 avril dans l'après-midi, nous vous proposons également de nous rendre au Palais du Littoral le 28 avril à 14h pour un spectacle très sympathique nommé "VIDA".

Si vous souhaitez bénéficier de ces accompagnements gratuits, nous rencontrer ou recréer des liens avec

des personnes âgées, n'hésitez pas à contacter la mairie de Zuydcoote au 03 28 29 90 00 ou Unis-Cité au 06 62 85 42 32

Victoria, Georgia, Matthieu et Lucas



Don de jonquilles

Tous nos remerciements à l'EARL des ROSEAUX de GHYVELDE pour ce don de jonquilles, plantées rue du Chemin Privé, par nos employés communaux..



Déchèterie Mobile
Quand le tri se fait en bas de chez vous

Le nouveau service de déchèterie qui se déplace dans votre quartier

Venez déposer vos encombrants
mercredi 6 avril 2022
PARKING RUE DU SEMAPHORE - ZUYDCOOTE

13h30-18h30

Un geste simple gratuit et citoyen

Plus d'infos sur www.communaute-urbaine-dunkerque.fr

Dunkerque Grand Littoral TRIselect

Etat civil

Décès

17/03/2022 Jean-Marc STA (67 ans)

Liste « Ensemble pour Zuydcoote »

L'Etat a proposé, il y a quelques mois, un plan de relance visant à aider les collectivités à réduire la fracture numérique auprès de leurs administrés.

Ainsi, ce plan a pour objectif le financement par l'Etat, pendant 2 ans, d'un agent dédié à l'inclusion numérique des plus éloignés de cet outil.

Nous sommes heureux de vous indiquer que la Commune de Zuydcoote s'est positionnée pour obtenir un poste et, grâce à notre engagement, a été retenue en vue du financement de ce poste.

En effet, après une période de formation de 6 mois, Madame CLERCQ, conseillère numérique de la commune est maintenant disponible en mairie afin de vous accompagner sur les thématiques suivantes :

- Soutenir les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc.;
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc.;
- Rendre autonomes pour réaliser des démarches administratives en ligne seul.

Souriante et avenante, Madame CLERCQ saura vous accompagner patiemment dans la prise en main des outils du numérique. Une question, un point de blocage, un besoin d'accompagnement ?

N'hésitez pas à prendre contact avec elle en mairie au 03 28 29 90 00 ou par mail à l'adresse a.clercq@villedezuydcoote.fr afin de fixer ensemble un rendez-vous.

Liste « Un autre chemin pour Zuydcoote / Notre village en transition

Le quart des émissions de gaz à effet de serre en France provient de notre alimentation ! Surproduction, consommation d'énergie, pollution, gaspillage... les impacts sont là à toutes les étapes. Or, nous avons un pouvoir entre les mains : notre manière de consommer ! Individuellement et collectivement, il est temps de remettre en question nos choix économiques, sociaux, environnementaux, et de réfléchir aux changements individuels et structurels que l'on peut et doit amorcer. Cela commence par nos assiettes. 70 familles de la CUD, dont 3 zuydcootoises, se sont engagées dans un défi : en 6 mois, augmenter de 20% la part d'alimentation bio et locale, sans dépenser plus. Suivez les ici : <https://defis-declics.org/fr/mes-defis/defi-alimentation-cud/>

A notre échelle, avec quelques familles motivées, nous lançons le projet d'une épicerie associative à Zuydcoote : un commerce sans charge et sans marge qui repose sur la participation des citoyens. Une réunion d'information se tiendra fin avril (lieu encore à déterminer), pour exposer l'idée et construire le projet avec les habitants volontaires. Toute personne intéressée peut d'ores et déjà nous contacter.

Facebook : [unautrecheminpourzuydcoote](https://www.facebook.com/unautrecheminpourzuydcoote)

Contact : BoucheryFerynFinance@gmail.com

DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques. Les 4 déchetteries sont ouvertes au public du lundi au samedi : 8h30 à 12h15 et 13h45 à 17h30. Les dimanches et jours fériés : 8h30 à 12h15. Respectez les gestes barrières et le port du masque.

Pour toute information : www.communaute-urbaine-dunkerque.fr N° Vert 0 800 22 45 57 (appel gratuit depuis un poste fixe)

RAMASSAGE DES POUBELLES

Lundi : marron Vendredi : bleu

DECHETS VERTS

Rappel des solutions possibles pour traiter les déchets verts

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine)
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous (voir ci-dessous).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerque-grandlittoral.org

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12 € ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

En cette période de COVID-19, la Communauté Urbaine mandate « Trisélec » pour intervenir chez les administrés qui en font la demande.

DERATISATION

En cas de problème d'assainissement ou de rats, la CUD a mis en place un numéro gratuit : 08 00 543 754. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.



Le Sanatorium

1899

Considérations générales sur les motifs qui en ont inspiré le tracé par M. Georges Vancauwenberghe, Président-Fondateur de l'Œuvre du Sanatorium du Nord.

Le Sanatorium est une Œuvre complexe. Non seulement on y reçoit les garçons et les filles, mais encore des enfants de tous âges, de 2 à 16 ans et parmi eux, toutes les manifestations possibles de l'état morbide justiciables de l'air marin.

Le Sanatorium, est, ou bien une Ecole aux bords de la mer, pour les enfants qu'on y envoie en colonie scolaire, afin d'enrayer chez eux le mal naissant, ou encore, à l'autre limite de son organisation, un hôpital de grande chirurgie infantile, dans le milieu marin, chimiquement impeccable, physiologiquement réparateur.

Dans le pavillon de réception des malades, le docteur examinera les enfants arrivants, éliminant ceux qui auraient quelque tare contagieuse, faisant passer les autres dans une pièce contiguë où il sera procédé à leur toilette, où ils pourront prendre un bain de propreté et où se fera l'échange de leurs vêtements d'arrivée contre l'uniforme de la maison, approprié au climat maritime. Dans le grand quadrilatère de 900 mètres de largeur sur 750 mètres de profondeur que constitue le domaine, sont placés, en bordure de la mer, l'hôpital du Sanatorium et, comme il faut répartir par sexe et dans chaque sexe, par âges et puis encore, par catégories de malades, pour tous ces motifs, s'explique l'espacement de 10 pavillons parallèles de 28 lits chacun, orientés du Nord au Sud, avec leurs fenêtres à l'Est et à l'Ouest, séparés par des intervalles de 20 mètres, de telle sorte que l'air, la lumière, le soleil y pénètrent largement, qu'ils en soient imprégnés.



Ces petits pavillons sont les dortoirs des infirmeries : chacun d'eux se suffit à lui-même avec ses lavabos, w-c, tisaneries, etc., et tous viennent déboucher, par des galeries vitrées, dans un grand bâtiment orienté de l'Est à l'Ouest, parallèle à la Mer (le 400m) et divisé en autant de sections qu'il y a de dortoirs. Cette séparation des salles de jour et des salles de nuit ont été inspirée par l'organisation de l'hôpital maritime de Middelkerque (Belgique).

Cette disposition d'ensemble est complétée par les installations accessoires de l'hôpital : bains, électricité, massage, douches et par deux salles d'opérations établies en saillie sur le front de mer. Il est à remarquer que, sauf les services généraux de l'Administration centrale, toutes les constructions seront à rez-de-chaussée.

Les enfants sont bien reçus dans l'intérieur du Sanatorium pour y manger et y dormir, mais leur existence habituelle et normale est hors de la maison, sur la grève, du matin au soir. Instituteurs et institutrices logent au Sanatorium, qui leur fait des avantages complémentaires

du traitement de l'Etat, et en échange desquels ils ne quittent pas leurs élèves, les pensionnaires, qu'ils surveillent sans discontinuer, dans tous les actes de leur vie, s'occupant ainsi, et du physique, et du moral de leur existence.

Évidemment, ils ne leur font pas la classe comme à l'ordinaire.

Ici, les leçons sont courtes et les récréations presque ininterrompues. Au surplus, la classe ne doit pas rigoureusement se faire en endroit clos. Rien n'empêche l'instituteur, qui ne s'en prive pas, de profiter de ses promenades avec les pensionnaires pour leur faire des leçons de choses.

Georges Vancauwenberghe voulait, suivant une formule qui lui était chère, supprimer la souffrance de toutes ces innocentes victimes de tares dont ils sont irresponsables et avec le concours de tous, l'aide puissante de l'État et les énergies de l'initiative privée, dans le milieu réparateur de la grande régénératrice qu'est la Mer, guérir leurs maux et en faire des êtres utiles à eux-mêmes et à la Société.

Archives de Dk côte 55598